

Conseil d'école n°1 année scolaire 2020/2021
Ecole maternelle Henri Matisse - lundi 14 décembre 2020

1 / Présentation des membres du conseil d'école :

Parents élus :

Classe de Mme Méneau :

Mme Touet

Classe de Mme Verrier et Mme Trocherie:

Mme Leproult

Mme Panché (absente)

Classe de Mme Mérit :

Mme Zagalolo (absente)

M Le Guillou (absent)

Mme Maucourt (absent)

Représentants de la mairie :

Mme Belin Luströ : adjointe chargée des affaires scolaires

M Lalande : maire (absent)

Atsem : Mme Péres

Enseignantes : Mme Verrier, Mme Martineau, Mme Mérit, Mme Méneau, Mme Trocherie, Mme Papin Robin

Madame l'inspectrice, Mme Emile (absente excusée)

Résultats des élections : nombre de parents inscrits sur la liste électorale :

Nombre de votants : 99 (pour 240 inscrits)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Taux de participation : 41.25%

Les 6 sièges de titulaires ont donc été pourvus.

2 / Rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

3/ Structure pédagogique :

6 classes :

PS/MS : Mme Mérit = 22 élèves

PS/MS : Mme Martineau et Mme Trocherie = 21 élèves (un départ le 04/12/2020)

PS/MS : Mme Leroy = 20 élèves

GS : Mme Méneau = 23 élèves (une arrivée le 14/12/2020)

MS : Mme Verrier et Mme Trocherie = 22 élèves

GS : Mme Papin Robin = 22 élèves

Effectif total de l'école : 131 élèves.

Atsems : 6 atsems (5 à temps plein et 1 à mi-temps), les atsems sont aussi présentes pendant le temps de la pause méridienne (gestion des repas, surveillance de la récréation avant ou après repas et coucher et surveillance du début de dortoir de 12h30 à 13h45).

AVS : il y a 2 AVS à l'école cette année qui accompagnent les enseignantes dans la prise en charge de 2 enfants.

Prévisions effectifs PS pour la rentrée 2021 : 43 enfants nés en 2018 et inscrits sur les listes en mairie.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 débuteront au mois de janvier 2021. (Envoi d'un courrier aux familles concernées et affichage à l'école et à la mairie). Nous ferons un point sur l'avancée des inscriptions au cours du 2nd conseil d'école.

-44 élèves partent au CP

4/ Projet d'école

Notre projet d'école est en cours d'élaboration, nous avons autour de 2 axes :

→ langage oral : vocabulaire, expression et compréhension orales.

→ comportement des élèves et être parent d'élève

5/ Activités, projets, sorties, spectacles.

→ Nous nous rendons au gymnase 1 fois par semaine et par classe depuis le mois de novembre.

→ Spectacle de Noël : pas de spectacle cette année car nous ne pouvons pas brasser les différentes classes de l'école

→ Certains après-midis ou matins, selon les classes, des parents peuvent venir faire des ateliers jeux de société avec les enfants (dans le strict respect des règles sanitaires), suspendu depuis le 02/11/2020 et jusqu'à l'assouplissement du protocole sanitaire des écoles.

→ jeux collectifs : Mme Méneau a inscrit sa classe pour une rencontre jeux collectifs (rencontre qui sera maintenue ou non en fonction de l'évolution de la crise sanitaire)

→ la photo scolaire a eu lieu le vendredi 16 octobre.

→ pour le moment les sorties scolaires sont suspendues

→ nous souhaitons mettre en place les Olympiades de l'école maternelle en fin d'année scolaire (selon les conditions sanitaires)

→ nous avons fixé des dates pour nous rendre à la médiathèque municipale en novembre et décembre, ces visites ont été annulées à cause du confinement, nous espérons pouvoir nous y rendre dès que possible.

→ Le goûter de Noël a eu lieu le lundi 14 décembre 2020, chaque classe a goûté dans sa classe, le goûter est offert par l'APE. La venue de Jean François pour conter des histoires a été annulée.

6/ Subvention et financement :

Mairie : le budget mairie pour l'année 2019 : 6900 €

Tout a été dépensé.

Coopérative scolaire :

Il restait au 31/08/2019 : +3279,81 € (bilan coopé distribué aux membres du conseil d'école)

Détail : les coopératives individuelles des élèves ont été encaissées (15€ par enfant pour l'année scolaire).

Avec l'argent de la coopérative scolaire : achat de matériel pour la fête des parents, jeux, ingrédients pour cuisiner, paiement de l'entrée d'une sortie = 5€ ...pour les classes ou pour l'école.

Association des Parents d'élèves :

L'APE a versé à la coopérative scolaire 1800,00 euros au mois de d'octobre 2020

7/ Règlement intérieur :

Présentation et lecture du règlement intérieur.

Modification demandée : obligation de scolarisation pour les enfants de 3 ans

Modification des horaires et modalités de récréation (liées au protocole sanitaire)

Point ajouté : communication famille école pour les absences : privilégier les mails

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité (oui)

Il sera désormais affiché dans l'école, accessible sur le site de la mairie et envoyé aux familles par mail.

8/ Exercice de sécurité et de confinement :

-Un exercice incendie a été réalisé le 09 octobre 2020 à 11h10 : tout s'est très bien passé, les enfants ont été regroupés sur le trottoir du parking de l'école classe par classe (en respectant la distanciation nécessaire entre chaque classe). Evacuation de l'école en moins de 5 minutes. Les exercices incendie sont inscrits dans le registre de sécurité de l'école (boîte rouge à l'entrée de l'école).

-Nous avons réalisé un exercice de confinement le vendredi 6 novembre vers 11h : l'objectif étant de se cacher en cas d'intrusion dans l'école. (le protocole sanitaire a été respecté puisque les enfants sont confinés quelques minutes dans leur classe avec leur enseignante). Tout s'est très bien passé.

9/ Activités pédagogiques complémentaires :

Les APC ont lieu le midi de 11h45 à 12h15 du lundi au jeudi, les groupes d'élèves qui viennent en soutien s'engagent pour 3 semaines, uniquement pour les moyens et les grands. Il y a 5 groupes à chaque séquence. Nous ne prenons que les enfants pour lesquels nous avons l'accord des parents (une feuille est donnée en début d'année scolaire à tous les enfants de MS et GS). Les familles sont prévenues lorsque l'enfant est pris en charge.

Selon les besoins les enfants viennent en APC pour avoir une aide sur certaines difficultés rencontrées en classe sur des points précis des programmes ou bien pour continuer un travail autour d'un projet de classe ou d'école.

-les rdv familles sont programmés du 8 février au 19 février

- les élèves de MS vont avoir une visite médicale par une infirmière de la PMI

10/ Questions diverses :

Nous n'avons reçu aucune question des parents.

Mairie

Budget investissement : renouvellement du parc informatique (ordinateur portable pour chaque classe et 2 vidéoprojecteurs)

-projet ombrage pour la cour de récréation : plusieurs solutions sont à l'étude (pergola végétale, casquette...)

Fin de séance à 19h15

Dates à retenir pour les prochains conseils d'école :

2nd conseil d'école : mardi 09/03/2021 à 18h30

3^{ème} conseil d'école : jeudi 24/06/2021 à 18h30

La directrice, Mme Verrier

La secrétaire de séance, Mme Mérit